



Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du conseil départemental, Madame la Directrice académique, mesdames, messieurs,

Le Président de la République, le premier Ministre et le gouvernement refusent de voir ce qui est devenu une évidence : les politiques d'austérité ont fait largement la preuve de leur inefficacité. Répondant aux exigences de l'Union Européenne et du patronat, collant au mot près aux intentions du Traité transatlantique, le gouvernement reste sourd aux aspirations des travailleurs. Nous ne pouvons plus tolérer, ni accepter que nos vies soient abandonnées ainsi au souffle d'un vent mauvais. Loin d'infléchir une ligne contestée par une majorité de nos concitoyens, le Gouvernement et le chef de l'Etat confirment et accentuent leurs choix. La crise est ici utilisée comme argument pour accélérer des réformes plus anti sociales les unes que les autres, et qui nous conduisent droit dans le mur. Le chômage continue sa progression, il touche particulièrement les jeunes, les moins qualifiés, les femmes et les inégalités se creusent. La précarité, l'insécurité sociale, et le sentiment de déclassement sont des situations angoissantes que trop de nos concitoyens affrontent dans leur quotidien. La crise économique et sociale se double aujourd'hui d'une crise politique qui voit se développer des forces réactionnaires porteuses de haine, d'exclusion, de racisme, d'homophobie, de xénophobie et de reculs démocratiques. Jamais dans l'histoire récente la situation n'a été aussi dramatique, c'est un redoutable défi que nous avons à affronter.

L'heure n'est évidemment pas aux atermoiements, c'est d'une autre politique dont le pays a besoin aujourd'hui. Elle passe par l'augmentation des salaires, des pensions, la relance du pouvoir d'achat. Elle passe par la création des emplois nécessaires, et l'amélioration des conditions de travail. Elle passe enfin par le développement des services publics et le renforcement des solidarités. Car la Fonction publique, « Le seul patrimoine de celles et ceux qui n'ont rien » n'est évidemment pas épargnée. Pour la FSU une autre politique est possible, c'est aujourd'hui l'unique moyen de ne pas laisser la République dériver vers le pire.

Dans ce contexte qui place le pays devant un choix de société, l'école est souvent citée comme recours, mais aussi pointée du doigt, et fait l'objet d'effets d'annonces multiples. Plus que jamais notre pays a besoin d'école. Mais force est de constater que « la priorité à l'école » ne se traduit toujours pas sur le terrain.

Cela est particulièrement net pour la carte scolaire du premier degré dans notre académie et dans notre département. La dotation académique pourrait paraître satisfaisante. Mais les 241 postes supplémentaires dans le primaire ne permettront pas de décliner localement les priorités ministérielles. En effet, ce sont plus de 80 postes qui seront consacrés aux améliorations de décharges de direction et à la pondération des temps d'enseignement en REP+. Il restera 159 postes pour accompagner la hausse démographique que le SNUipp chiffre à 2500 élèves supplémentaires dans le 1er degré, mais aussi mettre en place les dispositifs « plus de maîtres que de classes » et « scolarisation des moins de 3 ans », renforcer le nombre de remplaçant-e-s, réintroduire des personnels spécialisés dans les RASED... la liste n'est malheureusement pas exhaustive ! Et le compte n'y est pas !

Le compte est loin d'être bon aussi pour notre département de l'Aude qui, rentrée après rentrée, voit se dégrader chaque fois davantage la scolarisation des élèves et les conditions de travail des enseignants. Avec 31 096 élèves prévus pour la rentrée prochaine et une hausse de 59 élèves, Madame le Recteur a attribué 5,5 postes pour l'Aude au mépris de la situation particulière du département qui cumule à la fois une forte ruralité (30^e place en France) et un niveau social très faible (2^e département le plus pauvre derrière la Seine St-Denis). Dotation de 5,5 postes déjà très largement consommée par des ouvertures provisoires effectuées en septembre dernier, ce qui ne laisse quasiment aucun moyen pour faire face à toutes les situations de sureffectifs, à la scolarisation des « deux ans », au « plus de maîtres que de classes » et nous pourrons bien attendre pour la relance des RASED ou encore l'amélioration du remplacement. En outre, nous pouvons aussi remarquer que notre département qui compte pour 13% des effectifs de l'Académie ne s'est vu attribuer qu'à peine plus de 2% de la dotation académique de 241 postes. Ce n'est donc pas encore pour cette rentrée que la « priorité au primaire » ou la « refondation de l'école » seront d'actualité dans l'Aude !

La situation risque de se compliquer une nouvelle fois à la prochaine rentrée : les moyens d'encadrement du département vont continuer de se dégrader pour financer un pseudo équilibre académique et national, le nombre moyen d'élèves par classe va continuer d'augmenter, au détriment de nos conditions de travail et de celles de nos élèves. Si l'on y regarde de près, ce n'était pas 5,5 postes dont nous avons besoin mais un plan d'urgence d'au moins 120 postes pour le premier degré (80 postes pour les effectifs, 27 pour les rased, 10 pour les Titulaires-Remplaçants et 3 pour l'animation soutien, sans compter le financement des nouveaux dispositifs, l'amélioration des décharges des petites écoles, la formation...).

Rien de très réjouissant non plus lorsqu'on analyse la situation des 27 collèges Audois à la rentrée prochaine ! Au cours du travail préparatoire à la refonte de l'Éducation Prioritaire, l'enquête sur les CSP a donné des résultats qui montrent clairement que notre académie pointe dans les dernières de France en matière de chômage et de misère sociale. Il y avait donc hélas urgence à augmenter de façon conséquente le nombre d'établissements sous label REP+ et REP et prendre en compte la spécificité de notre département. Au lieu de cela, le ministère a adapté la réforme aux moyens en faisant tomber le couperet à 32 collèges dans l'académie, et dans l'Aude, les seuils d'attribution des moyens par classe ont été augmentés de 29 à 30 élèves. Que dire du traitement qui a été fait au collège Alain, carrément sorti du réseau !

Pour ce qui est de la ventilation des DGH, les prévisions annoncent une baisse de 380 élèves scolarisés de la 6° à la 3° qui s'accompagne d'une suppression de 12 ETP dans les collèges de l'Aude ! 18 collèges vont perdre entre 1 et 3 classes alors que des créations de classes ne sont prévues que dans 4 collèges dont 2 situés en REP. Au total, 23 classes seront supprimées à la rentrée prochaine, soit l'équivalent d'un collège 600. Si l'on en croit Mme le Recteur, ce sont les collèges qui ont fait l'objet de toute son attention, et ce sont eux qu'elle a voulu protéger. C'est sans doute pour cela qu'elle a fixé à 30 élèves par classe les seuils en collèges au lieu de 29 l'an dernier, et à 27 (au lieu de 25 aujourd'hui) pour « accompagner » les sortants de REP. Le nombre moyen d'élèves par classe augmente une nouvelle fois passant de 25.63 à 26.00. Voilà une preuve tangible d'attention portée aux conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants !

La FSU conteste les critères rectoraux qui, établis dans la plus grande opacité, ont pour unique objectif une gestion académique de la pénurie de moyens, en établissant des lignes fléchées de dotations spécifiques que chacun de nos collèges se doit de respecter. Sur le volume des moyens alloués, là encore : Que de manipulations et que d'affichages qui masquent bien mal la réalité. Bien entendu, à la FSU, nous demandons que soit donné plus à ceux qui ont besoin de plus, mais nous dénonçons que ceci soit fait par redéploiement, et donc au détriment des autres collèges.

Passons maintenant aux conséquences de la répartition de la dotation des collèges de l'Aude sur l'emploi en personnels pour la prochaine année scolaire. Le département de l'Aude voit sa dotation amputée de 12 ETP or le solde suppressions/créations est au final de -17 postes. Le nombre de suppressions de postes va donc au-delà des retraits de la dotation en ETP. Mais si l'Aude était seulement un cas isolé... Car pour un retrait de 9 ETP dans les collèges des 5 départements, le solde des suppressions/créations est en définitif de - 48 postes ! C'est bien pourquoi, 3 ans après, la FSU est toujours à la recherche des signes du « changement », car dans ces conditions il est une nouvelle fois difficile d'en ressentir des effets favorables aux usagers et agents du service public d'éducation !

Certes des mesures techniques peuvent expliquer cette amplification du différentiel négatif mais n'est-on pas en train d'assister tout simplement, par le biais de cette nouvelle méthode d'attribution des moyens au niveau académique, à une préfiguration de ce que pourrait-être les conséquences de la réforme du collège ? Le récent mouvement de défense de l'enseignement des langues vivantes ne vient-il pas en échos de ce que Mme le Recteur a tenté de « préfigurer » dans les nouvelles clefs de répartition de la DHG collèges 2015-2016 ?

Enfin si nous déplorons une nouvelle fois que les moyens accordés à notre département ne portent pas la marque d'un réel changement, nous espérons toutefois que le vent d'un dialogue social rénové s'engouffre jusque dans les collèges. Force est de constater que tel n'est toujours pas le cas et que certains chefs d'établissement font encore et toujours de la résistance ! Pour la FSU il n'est pas concevable qu'ici des conseils d'administration se voient imposer une simple présentation de la « coloration des postes » mis à la disposition de l'établissement pour la rentrée 2015 et que là le vote ne porterait, en l'absence de tous documents préparatoires, que sur les « principes de ventilation des

moyens ». La FSU considère que le refus du chef d'établissement de communiquer les documents de travail de préparation de rentrée et de soumettre au vote la proposition relative à l'emploi des dotations en heures par niveau et par disciplines au cours de cette période déterminante pour la préparation de rentrée prochaine revient à vider de sens le rôle du CA en lui ôtant sa qualité d'organe délibératif de l'établissement. Et que dire à propos de ceux qui envisagent de ne consulter le CA qu'au mois de mai ou juin, une fois la ventilation soit disant « stabilisée ». Ventilation qui, nous le savons tous, sera de toute façon ajustée jusqu'à la remontée des TRMD début octobre ! La FSU considère que par cette décision le chef d'établissement limite le rôle du CA à la validation de décisions déjà bouclées. Le chef d'établissement exclut de fait le CA de la phase d'élaboration et tente de retirer à tous les représentants (enseignants, parents, élèves, Atoss, etc...) la légitimité qu'ils tiennent de leur élection, ceci n'est pas acceptable. Aussi, la FSU demande à Monsieur le Préfet d'exiger l'an prochain des chefs d'établissement qui ont adopté cette posture, de réunir le CA avant le CTSD « carte scolaire » afin que soit soumis « pour consultation » une ventilation à l'heure près des moyens horaires attribués à l'établissement en prévision de la rentrée 2016.

Que seraient en droit de penser les membres de cette assemblée si l'on agissait de la même manière au niveau du CDEN ? Pas ou peu de documents permettant aux élus de comprendre ce qui se passe et sur quoi ils vont devoir se positionner, vote uniquement sur des principes et après que les décisions ait été déjà prises au niveau académique...

Enfin, que penser et comment qualifier la réforme des collèges engagée pour 2016 par notre Ministère, sinon considérer que cette réforme acte un renoncement à l'éducabilité de tous les élèves et ce, partout sur le territoire ?

A la FSU, devant les difficultés réelles que rencontre le collège, nous avons (depuis longtemps maintenant) souhaité construire une « nécessaire réforme » de celui-ci pour lui donner plus de sens dans un second degré revalorisé mais, au-delà, pour réaffirmer le « rôle clef » qu'il se doit de jouer en matière de démocratisation et d'ascenseur social afin de contribuer ainsi à l'émancipation du citoyen de demain.

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du conseil départemental, Madame la Directrice Académique, sachez que c'est avec cette ambition que la FSU a investi les démarches de discussions avec la communauté éducative et le Ministère sur la réforme des collèges qui fait aujourd'hui débat. Mais pour l'heure, nous considérons que le rendez-vous historique est clairement manqué !

En effet, au-delà du bilan ministériel, pour le moins caricatural du collège et très blessant pour les personnels, ce projet d'une réforme nationale des collèges occulte tout ce qui, aujourd'hui, met en difficulté élèves et enseignants et préfère renvoyer à chaque collège le soin de « gérer au mieux ses problèmes locaux ». Ainsi, sous couvert « d'autonomie », les grilles horaires nationales d'enseignements seraient désormais flexibles par cycle de 3 ans et non plus par année scolaire et les priorités éducatives décidées au sein de chaque établissement. Qu'en est-il donc de l'égalité pour tous les élèves sur tout le territoire ? Plus grave encore, le seul objectif affirmé du collège est désormais de « valider le socle commun » ! Si l'on associe à cela un cycle « CM1-CM2-6^{ème} » formellement figé ... Cela signifie clairement pour nous, un collège de « fin d'études primaires » et non un tremplin vers le lycée... Sauf pour ceux qui pourront !!! S'il ne s'agit pas là d'un renoncement à la phase de démocratisation, ça y ressemble quand même fortement !

Enfin, mais cela est maintenant tellement reconnu par tous (malgré les adresses de notre ministre), cette réforme met gravement à mal la carte des formations en langues vivantes et anciennes... Mais s'il est indispensable de connaître et de savoir connaître pour concevoir, est-ce vraiment utile pour tous nos élèves ? Il s'agit pour le gouvernement, d'imposer une réforme idéologique, vêtant d'habits neufs les tenants d'un projet éducatif vieux de 40 ans ! En aucun cas ne sont abordés les véritables problèmes du collège : la lourdeur des effectifs, les dotations horaires insuffisantes, la formation initiale et continue des enseignants, l'avalanche des prescriptions d'ordre pédagogiques ou administratives, la carence en personnels vie scolaire et administratifs, le manque en personnels de santé et d'accompagnement (assistantes sociales – co-psy). Le SNES et le SNEP appellent donc la profession à débattre des conséquences de cette réforme avec tous les partenaires du collège. Ils appellent à multiplier les formes d'action pour faire de la journée de grèves et de manifestations du mardi 19 mai un premier temps fort d'un combat qui devra inmanquablement se poursuivre l'an prochain.

Vous l'aurez bien compris, Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique, Monsieur le Président du Conseil Général, Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves, Mesdames et Messieurs les élus, la FSU au sein d'une large intersyndicale demande clairement le retrait de la réforme pour qu'une autre,

bien plus ambitieuse pour les élèves et l'ensemble du système éducatif puisse voir le jour au plus vite. Il en va du pourquoi faire de l'École de la République d'aujourd'hui et de la conception que nous avons de la société de demain !.

Une dotation de 200 postes : 120 pour le 1^{er} degré et 80 pour le second degré, tel est donc la hauteur du plan de rattrapage à mettre en œuvre dans l'Aude pour relancer le service public d'éducation de façon perceptible par les usagers et les personnels. Utopique ? avec 1% de la fraude fiscale annuelle, il serait possible de créer 20000 postes. Avec ces postes on pourrait commencer à faire baisser les effectifs, restaurer les RASED, mettre en place une véritable formation initiale et continue, assurer les remplacements et donner aux collèges les moyens de retrouver un « second souffle » !

Notre département est dos au mur et la gestion comptable, aussi fine soit-elle, est inopérante à répondre aux besoins de l'École. Après tous ces éléments d'analyse, la FSU, organisation syndicale de transformation sociale, force de proposition, ne peut se satisfaire d'en rester là ! Il faut que la situation évolue. C'est pourquoi nous demandons aux élus siégeant en CDEN ainsi qu'aux députés et sénateurs audois d'interpeller rapidement Madame le Ministre de l'Education Nationale une rallonge de postes supplémentaires en urgence pour la rentrée et un plan pluriannuel à la hauteur des besoins : c'est une nécessité !

Nous nous adressons aujourd'hui à vous, Monsieur le Préfet, afin que vous appuyiez et fassiez remonter notre demande auprès des plus hautes autorités de l'Etat. Il en va de l'avenir de l'École, Il en va de la réussite de tous les élèves audois.